



COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

Route des Crosets 2
Case postale 5
1873 Val-d'Illiez

+41 24 476 87 87
+41 24 476 87 88

www.illiez.ch
administration@illiez.ch

Val-d'Illiez, le 23 janvier 2024

A V I S

**L'Assemblée primaire est convoquée
le dimanche 3 mars 2024**

EN VUE DES VOTATIONS FEDERALES RELATIVES

- À Initiative pour une 13e rente AVS
- À Initiative sur les rentes

ET DES VOTATIONS CANTONALES REALTIVES

- Au projet de Constitution du canton du Valais
- À Loi concernant l'ouverture des magasins (LOM)

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote sera ouvert à la **Salle de conférence de l'Administration communale** selon l'horaire suivant :

samedi	02.03.2024	:	de 18 h00 à 19 h00
dimanche	03.03.2024	:	de 10 h00 à 11 h00

Vote par correspondance

En ce qui concerne les modalités d'application de ce vote, vous voudrez bien vous référer aux instructions figurant sur la Carte civique - feuille de réexpédition. Au surplus, nous vous communiquons que, si vous votez par correspondance, vous pouvez :

1. **Poster votre enveloppe de transmission** (une seule par électeur) au plus tard le mardi par courrier B ou le jeudi par courrier A ;
2. **Ou déposer votre enveloppe de transmission dans l'urne prévue à cet effet au secrétariat de l'Administration communale** dès réception du matériel de vote, selon l'horaire suivant :

Le lundi et le jeudi	entre 08 h00 et 10 h00
Le mardi	entre 07 h00 et 10 h00
Le mercredi	entre 15 h00 et 18 h00
Le vendredi 01.03.2024	entre 08 h00 et 10 h00

Ismaël Perrin

Président

Commune de Val-d'Illiez



Hülya Neza

Secrétaire municipale